

TITRE PROFESSIONNEL – ASSISTANT DE VIE DEPENDANCE

Mis à jour le 24 juillet 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Maitrise des compétences de base
Etre mobile
Avoir validé son projet
professionnel

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Tout public (demandeur(se)s
d'emploi, salarié(e)s, apprenti(e)s,
stagiaires en contrat de
professionnalisation)

Rythme

Temps plein

Durée en centre

399 heures

Durée en entreprise

105 heures

Validation

Titre professionnel ADVV (Diplôme
de niveau 3) RNCP 37780.
Certiicateur : IPERIA – Date
d'enregistrement (19/07/2023)
Validation partielle des blocs de
compétences possible

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Chaque bloc de compétences se
termine par une ou deux

Objectifs professionnels

Objectifs de la formation :

La formation permet d'acquérir les compétences nécessaires au métier
d'assistant de vie dépendance

Objectifs pédagogiques :

Accompagner des personnes en pertes d'autonomie ou en situation de
dépendance dans les gestes du quotidien et les déplacements,
Intervenir dans les activités de la vie courante (entretien du domicile, courses,
préparation des repas, démarches administratives...),
Participer de façon active au maintien de l'autonomie de la personne aidée,
Veiller au bien être, à la santé et à la sécurité de la personne aidée,
Faire le lien avec la famille, l'entourage, les services médicaux et les autres
intervenants au domicile

Contenu

Bloc de compétence 1 :Gestion de son activité professionnelle auprès de
particuliers employeurs.

- M1 Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de
particuliers employeurs
- M2 Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer
et s'organiser
- M3 Droits et devoirs dans l'exercice de son métier

Bloc de compétence 2 : Prévention et sécurité de son activité professionnelle
au domicile du particulier employeur

- M4 Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel
- M5 Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

Bloc de compétence 3 : Entretien du domicile et du linge : Pratiques
écoresponsables

- M6 Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables
- M7 Entretien du linge et pratiques écoresponsables

Bloc de compétence 8 : Projet et accompagnement personnalisé du particulier
employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

- M8 Projet et accompagnement personnalisé: cadre, méthode et principes
- M9 Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au
vieillessement et les situations de handicap pour ajuster son accompagnement
- M10 Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en
situation de dépendance

Bloc de compétence 9 :accompagnement aux actes quotidiens du particulier
employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

- M11 Accompagner une personne en situation de dépendance dans les
actes d'hygiène et de confort
- M12 Transfert et déplacements d'une personne en situation de
dépendance

Bloc de compétence 10 : Maintien du lien social du particulier employeur en
perte d'autonomie ou en situation de handicap

- M13 Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses
loisirs et contribuer au maintien du lien social
- M14 Animer les activités sociales et de loisirs

Bloc de compétence 11 : Repas du particulier employeur en perte

TITRE PROFESSIONNEL – ASSISTANT DE VIE DEPENDANCE

évaluations (questionnaire, études de cas et /ou mise en situation).

L'obtention du Titre d'assistant de vie dépendance se fait par cumul de bloc de compétences. A l'issue de l'obtention la totalité des blocs de compétences un oral sanctionne l'obtention du titre par l'organisme certificateur IPERIA

Bloc 01 : Epreuve ponctuelle « Etude de situation professionnelle numérique » 1h groupe

Bloc 02 : Epreuve ponctuelle « Etude de situation professionnelle numérique » 1h groupe

Bloc 03 : Epreuve ponctuelle « Mise en situation professionnelle » 1 h/Stage

Bloc 08 : Epreuve ponctuelle « Etude de situation professionnelle écrite » 1h groupe

Bloc 09 : Epreuve ponctuelle « Mise en situation professionnelle » 1 h/Stage

Bloc 10 : Epreuve ponctuelle « Etude de situation professionnelle numérique » 1h groupe

Bloc 11 : Epreuve ponctuelle « Mise en situation professionnelle » 1 h/Stage

SST Epreuve ponctuelle présence obligatoire sur les 14h du module

L'obtention du titre est soumise à l'obtention de l'intégralité des blocs de compétences. Il est validé par un jury de certification à la suite d'un entretien d'une heure.

En cas d'échec à un bloc de compétence, le GRETA-CFA proposera une séance de rattrapage.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

12 participant(e)s maximum

Entrée et sortie

d'autonomie ou en situation de handicap

- M15 Equilibre alimentaire et cuisine du quotidien
- M16 Elaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise de repas

Modalités pédagogiques

Groupe dédié. Alternance de périodes de formation en centre et de périodes en entreprise selon calendrier défini.

Profil des intervenants

Enseignant(e)s certifié(e) de l'Éducation Nationale
Formateur(trice)s professionnel(le)s
Professionnel(le)s du secteur

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques
Travail en groupe et/ou sous-groupe.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – salles de cours équipées – ordinateurs – espace numérique de travail – .appartement pédagogique

Durée

Volume global : 504 heures Heures d'enseignement : 399 dont 8h d'évaluation Heures en entreprise : 105 heures Volume horaire par semaine : 35 heures

Délais et modalités d'accès

Date : Voir Calendrier

Délai : Au plus tard le 1er jour d'entrée

Financements possibles

TARIF

Parcours complet : 6178€ / personne

MODALITES DE FINANCEMENT

Parcours Individualisé par blocs de compétences, proposition tarifaire sur demande

Financement possible / CPF de transition professionnelle / Compte personnel de Formation / dans le cadre des dispositifs régionaux ou d'état

TITRE PROFESSIONNEL – ASSISTANT DE VIE DEPENDANCE

permanente

Non

Codes réglementaires

- Code RNCP : 37780
Certificateur : IPERIA -
Date d'enregistrement
(19/07/2023)

Poursuite de parcours

EQUIVALENCES et PASSERELLES :

Tronc commun du titre Assistant maternel/Garde d'enfant

Tronc commun du titre employé familial

SUITE DE PARCOURS :

DEAES – DEAS

DÉBOUCHÉS :

L'assistant de vie dépendance exerce principalement au domicile des particuliers employeurs (domicile privé, foyer-logements, résidence-services...). Il peut exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, l'employeur pouvant ou non être accompagné par une structure mandataire.

Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Référent(e) handicap :

referent.handicap@gretasudchampagne.com

Référent(e) mobilité :

referent.mobilite@gretasudchampagne.com

Réseau

- GRETA CFA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards
10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)